

Commission Locale de l'Eau



2 novembre 2015

Ordre du jour

Avis dossiers loi sur l'eau:

- Mise en conformité du traitement des eaux usées :
St Marcellin – Sury-le-Comtal
- Contrat territorial du barrage d'Echancieux

Inventaire des cours d'eau par la DDT

Tableau de bord: présentation des descripteurs

Tableau de bord du SAGE

Application
du PAGD

Un outil de
pilotage

Une
démarche
spécifique



**Tableau de
bord**

Observatoire

Évaluation







Analyse des descripteurs

- Présentation du descripteur

Description du référentiel

- Source de la donnée et pertinence du descripteur

État initial de la donnée

- État du descripteur en 2014

Communication

- Explicitation – mise en perspective

QUALITÉ DES MILIEUX

ÉTAT

SURFACE ET TYPOLOGIE DES ZONES HUMIDES

EN LIEN AVEC...

Objectif général 1.1 : Connaître, préserver voire restaurer les zones humides

Disposition 1.1.1 : Inventorier les zones humides

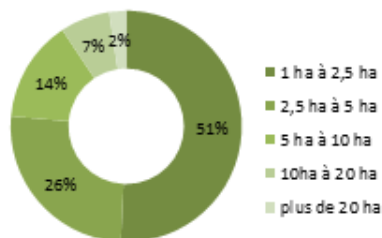
PRÉSENTATION DU DESCRIPTEUR

La CLE a souhaité identifier les zones humides afin d'assurer leur préservation, gestion et protection. Elles revêtent en effet une importance en termes d'hydrologie et de gestion durable de la ressource en eau : soutien d'étiage, régulation des débits des cours d'eau et des nappes souterraines, épuration des eaux et conservation de la biodiversité. La surface et la typologie permettent de mesurer la quantité et la qualité des zones humides sur le territoire.

SOURCE DE LA DONNÉE

Inventaire départemental des zones humides supérieures à 1 ha, réalisé par le Département de la Loire (CESAME) avec l'assistance du Conservatoire d'espaces

Zones humides par superficie



Distribution des zones humides selon leur superficie. Chaque classe a une surface cumulée équivalente (2000 ha). La plus grande mesure 81,15 ha (le Boppard et ses rives) ; le moyenne est 4,4 ha, la médiane 2,46 ha. Les zones de moins de 2,5 ha sont majoritaires (51%) et représentent 18% des surfaces humides ; les zones de plus de 20 ha sont moins nombreuses (2%) mais représentent sensiblement la même surface.

Source : Inventaire départemental des zones humides

naturels Rhône-Alpes, et validé par la CLE du 7 juillet 2015. Localement, des inventaires plus précis existent.

ÉTAT DU DESCRIPTEUR EN 2014

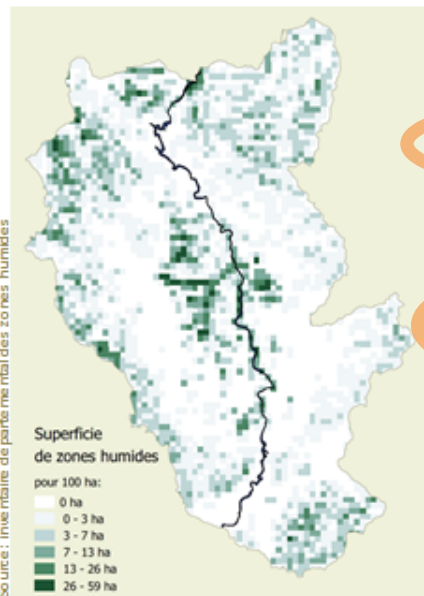
Résultats de l'inventaire : 2326 zones humides de plus d'un hectare, pour une surface totale de 10 235 ha, soit 2% de la superficie du SAGE.

PERSPECTIVES

L'inventaire départemental est un outil de protection. Il doit être pris en compte et complété dans le cadre de l'élaboration des stratégies d'aménagement du territoire (SCOT) et du droit des sols (PLU).

Une typologie est en cours d'élaboration pour déterminer les zones prioritaires, notamment au regard des services rendus par ces milieux.

Source : Inventaire départemental des zones humides



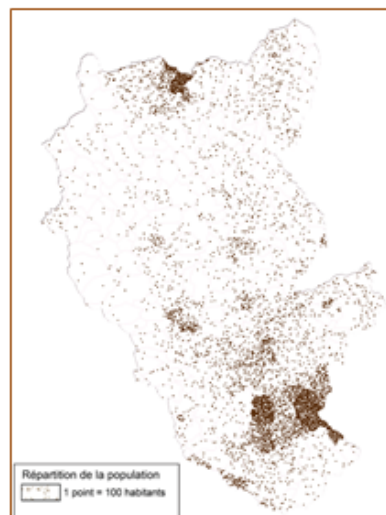
PRÉSENTATION DU DESCRIPTEUR

La densité de population est un indice de l'occupation de l'espace. Ce chiffre permet également de mesurer le degré d'occupation humaine du territoire en complément avec d'autres données comme l'occupation des sols. Dans la mesure où de nombreux enjeux de l'eau sont liés à la présence humaine, ce descripteur rend compte des pressions sur l'eau.

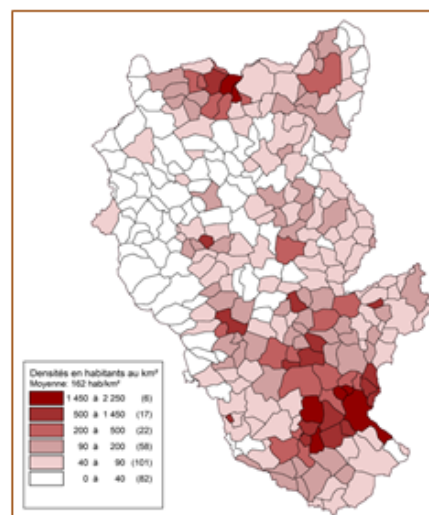
SOURCE DE LA DONNÉE

Recensement INSEE 2012, qui est la donnée statistique de référence pour l'année 2014.

ÉTAT DU DESCRIPTEUR EN 2014



Répartition des habitants sur le territoire du SAGE.
 En 2012, le périmètre du SAGE totalise entre 661 266 et 707 146 habitants.



Densités en habitants au km². La densité moyenne sur le territoire du SAGE est de 162 habitants au km².

Source: INSEE

Si les densités maximales du territoire se concentrent autour des principales agglomérations, on observe un contraste marqué entre l'Est du territoire, polarisé par la proximité de la métropole lyonnaise, et l'Ouest situé sur les contreforts du Massif central où les densités sont fréquemment inférieures à 40 habitants au km².

REMARQUES

Les données INSEE sont restituées à l'échelle communale, ce qui est source d'imprécisions :

- St-Victor-sur-Loire, enclave de la ville de St-Etienne, présente statistiquement des densités supérieures aux communes. Cela ne rend pas compte des densités réelles ;
- certaines communes ne sont pas entièrement comprises dans le périmètre du SAGE ; l'estimation de la population totale est donc une fourchette. La population du périmètre du SAGE est comprise entre 661 266 et 707 146 habitants.

CARTE DES PLANS DE PRÉVENTION DU RISQUE NATUREL D'INONDATION (PPRI)

EN LIEN AVEC...

Objectif général 4.2 : Gérer le risque d'inondation

PRÉSENTATION DU DESCRIPTEUR

Le plan de prévention du risque inondation (PPRI) est un document émanant de l'autorité publique, destiné à évaluer les zones pouvant subir des inondations et proposant des remèdes techniques, juridiques et humains pour y faire face. C'est un document stratégique, cartographique et réglementaire. Il définit les règles de constructibilité dans les secteurs susceptibles d'être inondés. La délimitation des zones est basée sur les crues de référence. Depuis la loi du 2 février 1995, les PPRI sont obligatoires sur les communes concernées par le risque d'inondation. Leur mise en œuvre rend compte de la prise en compte du risque d'inondation.

SOURCE DE LA DONNÉE

La base Gaspar, mise à jour par les services instructeurs départementaux, recense les procédures de périmètres de protection contre les risques naturels d'inondation.

Les plans sont consultables sur le site de la DDT de la Loire :

<http://www.loire.gouv.fr/les-plans-de-prevention-des-risques-inondation-r188.html>

ÉTAT DU DESCRIPTEUR EN 2014

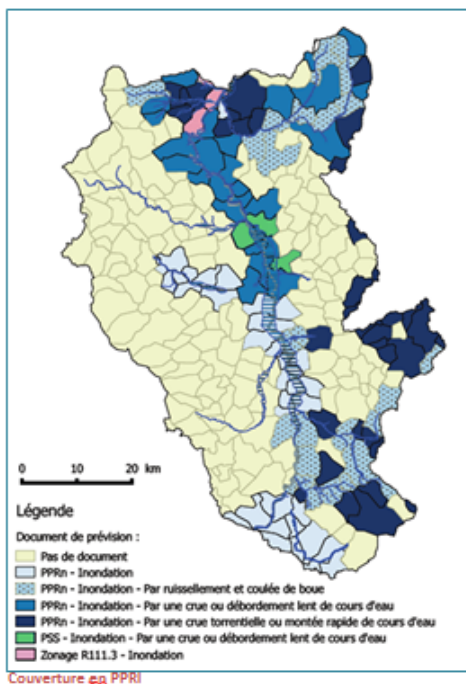
L'ensemble des communes concernées par les zones inondables de la Loire sont couvertes par un PPRI ou document valant PPRI. Civens, Balbigny et Nervieux sont concernées par un Plan de Surfaces submersibles (PSS), tandis que Roanne, Villerest et Cuzieu ont établi une servitude au titre de l'article R111-3 du Code de l'urbanisme. Ces régimes de protection sont antérieurs à la loi du 2 février 1995 et valent PPRI.

REMARQUES

Les zones inondables de l'Aix et la Marre ont bien été identifiées par les services de l'État, mais n'ont pas fait l'objet d'un PPRI.

L'étude d'inondabilité sur le bassin de la Marre date de 2014 ; un PPRI est en cours d'élaboration.

Sur l'Aix, les zones inondables concernent peu les activités humaines ; aussi, il n'a pas été jugé opportun d'élaborer un PPRI.



Source: GASPAR - DDT

État initial du tableau de bord

Conception des fiches (janvier 2016)

- Inventaire ⇒ Disponibilité
- Premier niveau d'analyse ⇒ Pertinence
- Présentation des descripteurs : base aux travaux ultérieurs d'observatoire

Validation par groupe de relecture (janvier 2016)

- Consultation par mail (validation technique) et réunion au besoin, en fonction des retours
- Présentation du document au Bureau

Publication (mars 2016)

- Mise en page (service communication du Département)
- Document sur le Site internet du SAGE



**Tableau de
bord**

Observatoire

Évaluation